

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 2 (1857)
Heft: 7

Artikel: Cours militaire
Autor: Clossmann, A. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2^o Il sera donné connaissance de cet arrêté à l'assemblée générale annuelle de la Société.

3^o Il en sera également donné communication à MM. les majors Schärer, à Winterthur, et François d'Erlach, à Berne, ainsi qu'à la rédaction des deux journaux militaires de Bâle et de Lausanne, et à M. le major Walthard, à Berne.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire,

(Signé) J.-B. SPYRI, capitaine.

Le 1^{er} avril commence, à Arau, l'inspection de l'Ecole centrale fédérale, d'abord par M. le général Dufour, ensuite par M. Frey-Hérosée, chef du département militaire fédéral.

Dimanche a commencé, à Zurich, l'école des recrues d'artillerie des cantons de Zurich, St-Gall, Thurgovie et Appenzell (Rh.-Ext.), sous la direction du lieutenant-colonel Wehrli.

L'école d'instruction pour les recrues d'artillerie des cantons d'Argovie, Lucerne, Bâle-Ville et Bâle-Campagne et Tessin, qui durera six semaines, s'est ouverte le 23 mars à Arau et se lie à l'Ecole centrale.

MM. les colonels Bontems, d'Orbe, et Frey de Brugg, sont réintégrés dans l'état-major fédéral avec leur rang d'ancienneté, vu les hauts commandements dont ils ont été chargés dans la dernière campagne, et M. Gehret, d'Argovie, est nommé colonel fédéral.

COURS MILITAIRE

Sur la défense de la Suisse, au point de vue stratégique et tactique, basé sur les données de la statistique et de l'histoire militaire, par A. DE CLOSSMANN, ancien commandant du 4^{me} régiment de ligne dans les événements de 1849 au grand-duché de Bade, actuellement citoyen et officier de Genève.

La nouvelle organisation militaire de la Confédération helvétique, les phases que la politique générale a fait subir à ce pays et les progrès de la science militaire ont produit, dans les principes de la défense nationale, des changements qui nécessitent, comme point de départ et comme point de mire, des règles, sinon opposées, du moins tout autres que celles qu'on a eues précédemment.

Le soussigné ne prétend point se poser en autorité ; il espère élucider, dans un mémoire, les questions relatives à cette étude, en prenant pour base la situation intérieure, la statistique et l'organisation militaire, et en y joignant les préceptes dictés par ses expériences et par les connaissances acquises dans l'art de la guerre.

L'ensemble de ces moyens de défense nationale, présenté sous un point de vue nouveau, formera trois parties distinctes.

La première, la partie historique, comprendra l'énumération concise des plus glorieux faits militaires que les annales de l'histoire suisse ont conservés. L'auteur tâchera de faire ressortir, de ces récits, plutôt les combinaisons stratégiques qui ont amené tel ou tel résultat que de faire une nomenclature stérile de combats, batailles, reconnaissances, etc.

La seconde partie traitera le côté stratégique pur de la question et sera complétée par les considérations qui avaient déjà été publiées par l'auteur lors de l'imminence de la guerre contre la Prusse, et qui naturellement recevront une amplification nécessaire par les détails dont il sera indispensable de faire mention.

La troisième partie enfin est en quelque sorte l'application pratique des principes stratégiques et contient, à ce point de vue, les grandes lignes tracées pour la défense du pays par la combinaison ressortant de l'organisation militaire, des forces disponibles, de l'état de l'instruction dans l'armée, bref de tout ce qui concerne la science tactique.

Le soussigné aime à croire que l'esprit militaire qui anime chaque patriote suisse suscitera dans bon nombre de lecteurs l'envie d'assister à des réunions consécutives où ce sujet sera traité.

Le cours contiendra huit à dix séances dont le prix de souscription est fixé à *dix francs*. On trouve la liste de souscription chez Messieurs les libraires.

A. DE CLOSSMANN

NOUVELLES DES CANTONS.

Vaud. — Des essais du fusil Prélat-Burnand auront lieu prochainement à Bière devant une commission nommée par le Conseil d'Etat, en suite de la proposition de M. le colonel Bontems. Le département militaire a livré à MM. Prélat-Burnand une dizaine de fusils de l'arsenal pour être transformés à leur système.

— Un beau détachement de recrues de chasseurs de droite et de gauche passe actuellement son école à Lausanne, depuis le 16 mars. L'effectif est de 250 hommes, répartis comme d'habitude en deux compagnies; l'une commandée par M. le capitaine Derameru, l'autre par M. le capitaine Bonzon.

Genève. — Le 30 mars a été passée, par le département militaire, à la caserne de Neuve, une inspection des détachements de recrues qui doivent entrer lundi prochain en caserne pour une semaine, afin de terminer leur école d'instruction en même temps que le troisième détachement actuellement en quartier sur St-Antoine. A 8 heures du matin, les 3 compagnies qui ont fait leur service en février, sous le commandement de M. Dard, ont été passées en revue; à 9 heures et demie il en a été de même des deux compagnies qui ont été commandées en janvier par M. le major Demaurex. La musique du contingent entrera également en caserne lundi, si nous ne nous trompons.

(*Journal de Genève.*)

— M. le général Klapka a été appelé par le gouvernement à donner un cours de stratégie et d'histoire militaire. Le cours a pour sujet la guerre de Hongrie en 1848 et 1849, dans laquelle le professeur a pris lui-même une part si importante et si honorable.